



Après une longue léthargie, le ministère de l'Élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA) vient de renouer avec le traditionnel concours du "Plus bel élevage". Les éleveurs doivent la renaissance de cet événement à la politique de transfert des compétences, avec les communes au cœur du jeu.

« (...) Après plusieurs années d'interruption, le ministère de l'Élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA) vient de renouer avec le concours du "Plus bel élevage"... » Les éleveurs doivent la résurrection de cette ancienne pratique à la politique gouvernementale de décentralisation.

Et dans le cadre de cette décentralisation, le MINEPIA vient de transférer aux communes la compétence d'organiser, annuellement à l'avenir, cette compétition. A Dschang, le verdict de l'édition 2016 du "Plus bel élevage" communal a été rendu public le lundi 19 décembre passé.

Les prix reçus par les éleveurs ont été constitués d'un quart d'aliments et/ou de médicaments, les trois quarts restants d'espèces sonnantes. Le montant cumulé de l'ensemble des enveloppes décernées s'est chiffré à un million (1 000 000 Fcfa).

Dans son discours de circonstance, le représentant du délégué départemental du MINEPIA a présenté l'objectif poursuivi par ce concours, comme étant « (...) de galvaniser les efforts des

éleveurs, en vue de booster la production nationale de protéines animales... »

Dans son mot de bienvenue, le maire de Dschang, SM Donfack Beaudelaire, a émis le souhait de voir le MINEPIA attacher « (...) des moyens de plus en plus, à cette compétence d'accompagnement des activités pastorales, car aucune sorte d'indépendance n'est possible sans autosuffisance alimentaire... »

Pour sa part, l'adjoint d'arrondissement, représentant le sous-préfet empêché, a invité « (...) tous les acteurs de la filière élevage à homologuer leurs fermes sans délai, du moment où seules les fermes homologuées seront autorisées à concourir aux prochaines éditions... »

Considérez-vous tels des participants sûrs et lauréats potentiels, pour le prochain rendez-vous.

Des vingt et une (21) fermes admises à concourir après visite de leurs installations, cette année, onze (11) ont été primées dans six catégories différentes. Il s'agit par catégorie :

- d'élevage de porcins : premier prix, ferme du GIC F4 à Fongo-Ndeng, deuxième prix, ferme du GIC Demefo à Foréké-Dschang ;
- d'élevage de volailles de chair : premier prix, ferme du GIC Demdou à Foto, deuxième prix, ferme du GIC Mekeng à Foto ; d'élevage de volailles pondeuses : premier prix, ferme de Dongwoun Jean-Paul à Foto, deuxième prix, ferme de Nzong à Foto ;
- d'élevage de volailles fermières (poules du village) : prix unique, ferme de Zogning Noubou Hippolyte à Foto ; d'élevage d'ovins et caprins : premier prix, ferme de Donfack André à Foto, deuxième prix, ferme de Fokou Martin à Foto ; d'élevage de bovins : premier prix, ferme de Hassan à Foto, deuxième prix, ferme de Malam Lamu Gariwa à Foto.

La commission chargée de rendre ce verdict a été composée de : président, le sous-préfet de Dschang ou son représentant ; vice-président, le maire de la commune de Dschang ; rapporteur, le délégué d'arrondissement de l'Elevage, des pêches et des industries animales ; membres, le chef de Centre zootechnique et vétérinaire de Dschang, le représentant de la plateforme des producteurs de Dschang.

Cette commission s'est appuyée sur des critères aussi tangibles et rationnels que : l'état d'embonpoint de l'animal, la technique d'alimentation du cheptel, le niveau de respect des normes de biosécurité, le niveau de propreté du site d'élevage...

Monsieur le délégué départemental du MINEPIA a exhorté les personnes récompensées ce jour à rester constantes dans leurs efforts, dans la mesure où elles doivent non seulement se « (...) considérer comme des participants sûrs, mais aussi de lauréats potentiels pour le prochain rendez-vous... » de ce même concours.

Pour clore, notons qu'au mini comice agrosylvopastoral de Bafoussam, tenu du 16 au 18 décembre passé, la commune de Dschang a reçu trois (3) des onze (11) prix remportés par la Menoua, « (...) occupant ainsi le premier rang départemental pour ce qui concerne les produits du MINEPIA... »